

RAPPORTS ET COMPTES 2019

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE SITUATION		
	1 Introduction	2
	2 Conditions-cadres	2
	3 Priorités stratégiques et mesures importantes	3
	4 Marche des affaires en 2019	5
	5 Évaluation des risques	8
	6 Collaboratrices et collaborateurs	9
	7 Innovation et projets	9
	8 Événements exceptionnels	9
	9 Perspectives	10
EXIGENCES DE PUBLICATION		11
COMPTES ANNUELS		12
I Bilan	Actifs	12
	Passifs	13
	Opérations hors bilan	13
II Compte de résultat		14
III Répartition du bénéfice		15
IV Présentation de l'état des capitaux propres		16
V Explications concernant les activités		17
VI Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation		21
VII Informations relatives au bilan	7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	24
	7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	25
	7.3 Répartition des immobilisations financières	26
	7.4 Présentation des participations	26
	7.5 Présentation des immobilisations corporelles	28
	7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs	28
	7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	28

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES ANNUELS (suite)		
VII Informations relatives au bilan	7.8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions	29
	7.9 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	29
	7.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	30
	7.11 Présentation du capital social	30
	7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées	32
	7.13 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	33
	7.14 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	34
VIII Informations relatives aux opérations hors bilan	8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels	36
	8.2 Répartition des opérations fiduciaires	36
IX Informations relatives au compte de résultat	9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	37
	9.2 Répartition des charges de personnel	37
	9.3 Répartition des autres charges d'exploitation	37
	9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions	38
	9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	38
X Chiffres-clés	Statistique des secteurs d'encouragement	39
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION		40
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE		41
MEMBRES DES ORGANES		
	Membres du conseil d'administration	42
	Membres de la direction générale	44
	Membre de l'organe de contrôle d'éthique	44

RAPPORT DE SITUATION

1 INTRODUCTION

La présente publication « Rapports et comptes » inclut le rapport de situation économique de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) et les comptes annuels détaillés. Elle intègre également les rapports de la révision et du contrôle d'éthique en qualité d'organes statutaires, ainsi qu'une vue d'ensemble des membres des différents organes. Ce compte rendu complémentaire doit permettre à toutes les parties prenantes de se faire une image globale de la marche des affaires et de la situation économique de la BAS au moyen d'une seule publication.

La BAS a été fondée en 1990 avec pour but de promouvoir des alternatives économiques, sociopolitiques, écologiques et culturelles par l'entremise et la gestion de fonds et de capitaux. En tant que société anonyme, elle est régie par le Code des obligations suisse (CO) et par ses statuts. La BAS dispose d'une licence bancaire et de négociante en valeurs mobilières de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

2 CONDITIONS-CADRES

Évolution économique : un ralentissement mondial

La forte croissance économique des années précédentes a nettement marqué le pas en 2019, et cela dans toutes les parties du monde. Ce ralentissement simultané est dû, entre autres, à de nouvelles barrières commerciales et incertitudes géopolitiques ; à des facteurs spécifiques à certains pays dans des marchés émergents ; à des facteurs structurels comme le vieillissement de la population dans les pays industrialisés. En Europe, le ralentissement de la conjoncture s'est fait particulièrement sentir en Allemagne et en Italie, alors que la croissance est restée dynamique dans les pays d'Europe centrale et orientale. Les tensions commerciales et les incertitudes politiques ont amplifié les risques pour tous les pays européens.

La Suisse n'échappe pas à cette évolution. Au contraire, la nouvelle appréciation du franc suisse pèse un peu plus sur les entreprises exportatrices et, ainsi, sur l'économie helvétique. Nous partons donc du principe qu'en 2020, la croissance sera inférieure à celle des années précédentes. Dès lors, il est difficile de s'attendre à une détente à moyen terme sur le front des taux d'intérêt. Nous nous préparons à ce que la politique de taux d'intérêt négatifs se poursuive à long terme.

Évolution du marché

Financement : vive concurrence dans les crédits immobiliers, forte demande de crédits d'entreprises

En Suisse, plus de 75'000 logements étaient disponibles en 2019 :

le taux de vacance est inédit depuis 20 ans. La tendance varie toutefois d'une région à l'autre. Ainsi, le nombre de logements vacants a légèrement diminué sur l'arc lémanique et dans la région zurichoise. En revanche, la demande de logements à loyer abordable demeure élevée dans les centres urbains de Lausanne, Genève, Bâle et Zurich, tout comme les besoins de financement. La pression concurrentielle en matière de financement immobilier a continué de s'intensifier en 2019. Les taux swap à long terme ont atteint un plancher historique en août 2019 et ne se sont que peu redressés depuis lors. Les taux d'intérêt et les possibilités de rendement restent ainsi faibles dans le domaine des prêts hypothécaires.

La clientèle commerciale de la BAS se distingue par sa moindre dépendance aux fluctuations économiques mondiales. Elle continue de profiter de taux d'intérêt bas. Pour cette raison, nous nous attendons, en 2020 aussi, à une demande en financement importante de la part des entreprises. Dans le domaine des énergies renouvelables, le système de rétribution de l'injection (SRI) a remplacé la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) ; le marché reprend progressivement de la vigueur, ce qui devrait avoir un impact positif sur la demande de crédits.

Placement : progression du marché des investissements durables

Dans le sillage du mouvement pour le climat et d'une prise de conscience progressive au sein de la société en ce qui concerne la protection du climat et la durabilité, la demande de solutions de placements durables a augmenté en 2019. L'intérêt du public vis-à-vis de la BAS et de ses prestations croît en conséquence. De plus en plus d'investisseuses et investisseurs institutionnel-le-s

RAPPORT DE SITUATION

voudraient aussi placer leur argent durablement ; parmi celles-ci et ceux-ci, les fondations d'utilité publique revêtent un intérêt particulier pour la BAS.

Le marché évolue également du côté des prestations. Les banques traditionnelles étoffent sans relâche leur offre durable. La gamme de produits s'étend et se diversifie : quelque 150 fonds durables ont fait leur apparition pendant l'année sous revue. La BAS doit donc redoubler d'efforts pour se démarquer de la concurrence, quand bien même certains des nouveaux fonds constituent des possibilités de placement intéressantes pour la clientèle de la BAS.

D'autre part, les banques suisses répercutent de plus en plus les taux d'intérêt négatifs à une partie de leur clientèle. Le nombre de clientes et clients de la BAS au passif du bilan a donc significativement augmenté, et le volume de leurs dépôts aussi, dans la foulée.

Cadre réglementaire : fin de la révision de la Loi fédérale sur les services financiers et de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques

Les versions définitives de la Loi fédérale sur les services financiers (LSFin) et de l'Ordonnance sur les services financiers (OSFin) ont été publiées en novembre 2019. La LSFin instaure les mêmes conditions concurrentielles pour les intermédiaires financiers et vise à mieux protéger leur clientèle. L'OSFin intègre les dispositions d'exécution correspondantes du Conseil fédéral. La LSFin et l'OSFin sont entrées en vigueur le 1.1.2020. Une phase de transition de deux ans est prévue pour la plupart des dispositions. La mise en œuvre à la BAS aura lieu en 2020 ; la banque adaptera ses processus internes en conséquence.

La Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB) a

aussi fait l'objet d'une révision en 2019. Cette révision est devenue nécessaire à la suite d'un examen de pays, où un groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) a identifié un besoin d'amélioration du dispositif suisse de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Pour la même raison, l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme (OBA-FINMA) a été partiellement révisée. Ces modifications n'ont pas entraîné de changements notables pour la BAS.

3 PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET MESURES IMPORTANTES

Élargissement de la direction

Le conseil d'administration a élu Tanja Reuter et Melanie Gajowski à la direction de la banque au 1^{er} octobre 2019. Les deux femmes se partagent la responsabilité du secteur Financement, succédant à Martin Rohner, président de la direction générale, qui se chargeait de l'intérim depuis début 2019. La direction compte désormais cinq personnes ; en font partie, outre les deux nouvelles élues, Martin Rohner (secteur Développement de l'entreprise), Michael Diaz (secteur Placement) et Etienne Bonvin (secteur Logistique et services).

Discussion sur la culture d'entreprise

La BAS a réalisé en 2018 une analyse fonctionnelle qui a mis en évidence différents champs de tension internes. Ce constat a convaincu la direction de lancer un processus de développement avec toute la banque. Le coup d'envoi a eu lieu au printemps 2019. Tout au long de l'année, environ un tiers du personnel a travaillé de manière indépendante et en trois groupes séparés sur les thèmes de la vision interne, de la culture de direction et de l'optimisation des processus. Cette démarche vise également à permettre l'expérimentation de nouveaux modèles de conduite et de collaboration.

La BAS s'implique dans des banques partenaires proches de ses valeurs

En 2019 ont eu lieu les premières transactions dans le cadre de la stratégie d'extension à l'étranger, votée lors de l'assemblée générale 2018 de

RAPPORT DE SITUATION

la BAS. La priorité est allée au renforcement de partenariats et à l'action commune au sein du réseau mondial. L'an dernier, la BAS a investi au total 6,25 millions de francs dans cinq instituts financiers responsables : 3,0 millions dans GLS Gemeinschaftsbank en Allemagne, 2,0 millions dans Merkur Andelskasse au Danemark, 500'000 francs dans Cultura Sparebank en Norvège, 500'000 francs dans Ekobanken en Suède et 250'000 francs dans SIDI – Solidarité internationale pour le développement et l'investissement en France. La BAS a en outre décidé de prendre une participation à hauteur de 3,0 millions de francs dans la banque Triodos aux Pays-Bas, mais n'a pas encore libéré le montant. Elle a également conclu un partenariat avec la Banque communautaire libre en Suisse et souscrit un emprunt subordonné d'un montant de 750'000 francs. D'autres participations dans des banques aux valeurs éthiques proches de celles de la BAS ainsi que de premiers financements conjoints sont prévus pour 2020.

Lancement du fonds Living Values

La BAS a lancé, le 1^{er} avril 2019, son premier fonds de placement maison : le « BAS Living Values – Balanced Fund ». Conformément à la politique d'investissement de la banque, il se compose de 40 pour cent d'actions cotées en bourse et 60 pour cent d'obligations issues de l'univers de placement BAS. Le montant d'investissement minimum recommandé est de 10'000 francs. Le fonds a pu démarrer grâce à une contribution initiale (appelée « capital d'amorçage ») de 4,4 millions de francs apportée par la BAS. Elle a pu récupérer progressivement cet apport jusqu'à fin 2019. Au 31 décembre 2019, 370 clientes et

clients avaient souscrit des parts du fonds et investi 13,3 millions de francs au total, ce qui dépasse largement l'objectif minimum réglementaire de 5 millions de francs. Au cours des huit premiers mois de son existence, le fonds a réalisé une performance de 3,68 pour cent (tranche de détail).

La numérisation se poursuit

L'accueil numérique, ou Client Onboarding, permet depuis janvier 2018 d'ouvrir un compte à la BAS exclusivement en ligne. Devenir cliente ou client de la banque est désormais bien plus facile. Le nouveau canal de vente est très apprécié, raison pour laquelle la BAS a travaillé à son extension l'an dernier : depuis novembre 2019, les couples peuvent aussi ouvrir un compte commun en ligne.

La BAS exploite son système bancaire central par l'intermédiaire d'Esprit Netzwerk AG, qui regroupe 25 banques suisses. Un grand projet a vu le jour en 2019 afin de lancer une plateforme de travail numérique pour les conseillères et conseillers à la clientèle, ainsi qu'un nouveau portail destiné à cette dernière. Les travaux devraient s'achever fin 2020 au plus tôt. Ils feront évoluer significativement l'interaction entre la banque et ses client-e-s.

Une base de fonds propres solide

Bien que l'assise financière de la BAS soit solide, la mobilisation de fonds propres supplémentaires est demeurée un objectif majeur au cours de l'exercice sous revue. En raison d'un changement de stratégie, la fondation collective indépendante ALSA PK – deuxième plus grand actionnaire de la BAS – a décidé de vendre son paquet de 2048

actions. Elles ont trouvé preneuses et preneurs en trois mois, parmi les actionnaires disposé-e-s à les racheter. Une campagne couronnée de succès a permis d'élargir une nouvelle fois la base actionnariale : la BAS est désormais dans les mains de 7656 actionnaires. Sa base de fonds propres atteint un niveau élevé, avec un ratio pondéré en fonction des risques de 22,54 pour cent. Compte tenu de la progression à venir, des projets stratégiques ainsi que des évolutions réglementaires attendues, la mobilisation de fonds propres garde toute son importance.

Des liquidités élevées et un nouveau seuil d'exonération de la BNS

À l'issue de son examen approfondi de la situation économique et monétaire du 19 septembre 2019, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé de maintenir inchangée sa politique monétaire expansionniste. Elle a aussi relevé le montant exonéré pour la perception d'intérêts négatifs sur les avoirs en comptes de virement détenus par les banques. Pour la BAS, la franchise est ainsi passée de 140 à 183 millions de francs à fin 2019. Bien que cela représente un certain soulagement, le niveau élevé de liquidités continue de représenter un défi pour la banque. Ses avoirs SIC sont passés à 217,5 millions de francs fin 2019, soit près de 35 millions de plus que le montant exonéré. Sur cette somme, la BAS doit verser à la BNS un intérêt négatif de -0,75 pour cent.

Le régime des petites banques est définitivement introduit

Le nouveau régime des petites banques, élaboré par la FINMA en concertation avec les banques, représente des

RAPPORT DE SITUATION

allègements réglementaires et administratifs importants pour les banques petites et solides comme la BAS. Les établissements bancaires dont la capitalisation et les liquidités sont nettement au-dessus de la moyenne peuvent bénéficier d'un régime réglementaire simplifié. La BAS, qui répond à ces critères, a pu participer à l'essai-pilote mené de juillet 2018 à fin 2019. Le régime des petites banques est entré définitivement en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

4 MARCHE DES AFFAIRES EN 2019

Commentaires sur les comptes annuels

Fin 2019, le total du bilan de la BAS atteignait 1,920 milliard de francs. Le bilan évolue ainsi sainement, avec une augmentation de 6,7 pour cent par rapport à l'année précédente.

Les avoirs de la clientèle et les actifs sous gestion (AuM) continuent de progresser

Fin 2018, les avoirs de la clientèle atteignaient 1,602 milliard de francs, contre 1,689 milliard au 31 décembre 2019, ce qui correspond à une hausse de 5,4 pour cent. En 2019, la BAS a enregistré un afflux net de nouveaux capitaux de 171,0 millions de francs (en 2018 : 92,8 millions). L'ensemble des actifs sous gestion (Assets under Management, ou AuM) a progressé de 211,5 millions de francs pour atteindre 2,198 milliards, soit + 10,6 pour cent.

Forte augmentation des prêts à la clientèle

Les prêts à la clientèle sont passés de 1,373 à 1,491 milliard de francs durant l'exercice sous revue, soit 117,4 millions de francs ou 8,5 pour cent de plus qu'en 2018 : une progression nettement plus rapide que celle de 2018. De même, les limites de crédit autorisées ont augmenté de 7,8 pour cent pour atteindre 1,531 milliard de francs.

Produit positif des intérêts

Avec 75,0 pour cent, les opérations sur marges d'intérêts constituent le pilier central des recettes de la BAS. Pour 2019, le résultat brut des intérêts s'est élevé à 20,7 millions de francs, quasiment identique à celui de l'année précédente. Ce montant vient en partie du produit des intérêts de l'activité de

crédit : avec 19,3 millions de francs, il est inférieur à celui de 2018 (19,4 millions de francs). Les intérêts et dividendes des placements financiers ont également baissé en 2019, pour atteindre 1,5 million de francs, soit environ 13,3 pour cent de moins que lors de l'exercice précédent.

Les charges d'intérêts de la BAS ont aussi diminué. Elles s'élevaient à 150'000 francs à fin 2019, contre 413'000 francs l'année d'avant. Ce montant inclut la facturation d'intérêts négatifs à la clientèle. Les comptes ont bouclé sur un revenu net des opérations d'intérêt de 20,4 millions de francs, en baisse d'environ 1,5 pour cent comparé à 2018.

Le coût des liquidités augmente de nouveau

Fin 2019, la BAS détenait 217,5 millions de francs sur son compte de virement auprès de la BNS. Les liquidités de la banque étaient alors nettement supérieures à la limite d'exonération au-delà de laquelle la BNS prélève des intérêts négatifs. La BAS détenait en outre plus de 21,5 millions de francs sur des comptes auprès d'autres banques. Ensemble avec la BNS, ces banques ont facturé à la BAS des intérêts négatifs pour un total d'environ 418'000 francs. En 2018, ce montant s'élevait à 116'000 francs.

Augmentation du revenu des commissions et prestations de service ainsi que du négoce

Dans les opérations de commissions et de prestations de service, la BAS a obtenu en 2019 un résultat de 4,9 millions de francs (2018 : 4,5 millions de francs). Cela représente 10,2 pour cent de plus. Les activités commerciales ont généré un revenu de 1,1 million de francs, soit + 6,7 pour cent par rapport à 2018. Il s'agissait

RAPPORT DE SITUATION

majoritairement d'opérations sur devises en lien avec la gestion de fortune.

Des charges d'exploitation plus élevées

Comparées à l'année précédente, les charges d'exploitation ont progressé de 5,5 pour cent pour atteindre 19,9 millions de francs (2018 : 18,8 millions de francs). Cette hausse tient principalement à l'augmentation des charges de personnel, en raison des investissements de la BAS dans des projets clés, ainsi qu'à un volume d'activité plus important. La comparaison des postes de charges et de revenus montre un rapport coûts/revenus (Cost Income Ratio) de 72,9 pour cent (70,2 pour cent en 2018).

Un bénéfice raisonnable

Durant l'exercice sous revue, les autres corrections de valeur, provisions et pertes se sont élevées à 3,7 millions de francs (5,2 millions de francs en 2018). Ce montant a été affecté aux autres provisions (réserves latentes). Les amortissements sur les immobilisations corporelles, à hauteur de 1,8 million de francs, sont supérieurs de 7,1 pour cent ou 122'000 francs à ceux de l'année précédente.

Fin 2019, le résultat d'exploitation atteignait 1,9 million de francs (2018 : 1,2 million de francs). Après déduction des impôts de 415'000 francs, le bénéfice annuel est de 1,7 million de francs, soit +1,3 pour cent en comparaison avec 2018.

Proposition d'affectation du bénéfice

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 23 mai 2020 une affectation de 1,5 million de francs à la réserve légale générale et le versement de 1,00 pour cent de la valeur nominale par action, à partir des réserves issues d'apports de capital exonérés d'impôts. À l'occasion des

30 ans de la banque, le conseil d'administration propose d'allouer 300'000 francs au Fonds d'innovation, soit nettement plus que les 100'000 francs généralement versés les années précédentes.

Révision résultant du Code des obligations

Le conseil d'administration a approuvé les présents comptes annuels le 18 février 2020. Le rapport de révision (cf. page 40 du présent document) a été remis en texte normal.

Commentaires sur l'évolution de la clientèle

Fin 2019, la BAS comptait 38'426 clientes et clients. Avec une augmentation nette de 2838 relations d'affaires, la banque a une fois de plus accueilli davantage de nouvelles clientes et de nouveaux clients que la moyenne des années précédentes. Cette évolution tient largement au fait que les relations avec la clientèle peuvent désormais être ouvertes en ligne.

Évolution dans les avoirs de la clientèle

Les avoirs de la clientèle ont augmenté dans presque toute la gamme de comptes en 2019 : les avoirs sur compte 7sur7 se sont accrus d'environ 17,2 millions de francs, soit +15,4 pour cent. Sur le compte 7sur7 Plus, destiné aux actionnaires qui détiennent au moins dix actions BAS, les avoirs atteignaient 80,7 millions de francs (68,2 millions de francs en 2018). Les avoirs sur compte d'épargne et de placement ont augmenté de 41,3 millions de francs, soit +7,4 pour cent. Les obligations de caisse ont enregistré une baisse de 10,9 millions de francs. Le volume des avoirs sur compte courant a progressé de 23,9 millions de francs (+17,8 pour cent), alors que les

avoirs sur compte de dépôt pour associations ont légèrement baissé de 180'000 francs (-0,6 pour cent). Les fonds sur les comptes de prévoyance BAS 2 et BAS 3 ont progressé de 13,1 millions de francs, ce qui correspond à une hausse de 3,5 pour cent.

Vif succès des activités de placement

Fin 2019, l'équipe de conseil en placement accompagnait 2476 personnes et institutions (année précédente : 2028), pour une fortune totale de 825,9 millions de francs. Cela représente 50,9 millions de francs, soit 6,6 pour cent de plus que pour 2018. Au 31 décembre, un total de 515,2 millions de francs était investi hors bilan, c'est-à-dire 117,2 millions de francs ou 29,4 pour cent de plus qu'en 2018. Cette évolution est réjouissante.

Forte demande pour les mandats de gestion de fortune

Les mandats de gestion de fortune de la BAS rencontrent un vif succès : fin 2019, l'équipe de conseil en placement gérait 1018 mandats de ce type pour un volume total de 286,4 millions de francs. On comptait 265 mandats de plus qu'à fin 2018, soit une augmentation de 35,2 pour cent. Quelque 67 pour cent des clientes et clients qui ont un portefeuille ont opté pour un mandat avec stratégie « Impact » ou « Impact Fonds », dont les effets positifs sur l'environnement et la société sont particulièrement élevés.

Croissance soutenue des activités de crédit et baisse du taux d'intérêt moyen des hypothèques

En 2019, les activités de crédit ont progressé de 117,4 millions de francs (+39,8 millions de francs par rapport à 2018). Cette évolution positive repose largement sur l'augmentation des financements pour la construction de logements coopératifs d'intérêt public.

RAPPORT DE SITUATION

Les grands maîtres d'ouvrage d'utilité publique représentent 53,3 pour cent de l'ensemble du portefeuille de crédits, une proportion élevée qui se justifie par les risques moindres dans ce segment de clientèle. Le portefeuille de crédits de la BAS demeure bien diversifié sur le plan régional.

Des prêts avec un impact positif sur la société et l'environnement

Pour chaque crédit qu'elle octroie, la BAS indique si le projet financé génère un impact positif pour la société et l'environnement. La part des prêts (y compris les limites accordées) pouvant être attribuée à l'un des secteurs d'encouragement atteignait 86 pour cent fin 2019 (85 pour cent fin 2018). La BAS dépasse ainsi l'objectif d'au moins 80 pour cent qu'elle s'était fixé. Le volume des crédits d'encouragement a reculé et s'élevait, en fin d'année, à 67,5 millions de francs (-22,7 pour cent). Les taux d'intérêt des crédits d'encouragement sont variables, donc supérieurs à ceux des crédits à taux fixe dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas. Ils s'appliquent uniquement à certaines situations avec la clientèle.

Situation actuelle par rapport à des sujets clés de la réglementation

Une base croissante de fonds propres

Les fonds propres pouvant être pris en compte sont passés en 2019 de 181,2 à 212,7 millions de francs, à la suite de l'augmentation de capital de 28,3 millions de francs ainsi qu'après l'affectation notable et déjà mentionnée aux autres provisions (réserves latentes). De ce fait, le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques s'est élevé à 22,54 pour cent, malgré la croissance du volume d'affaires. Cela représente une hausse de 1,94 pour

cent par rapport au 20,60 pour cent de l'année précédente. Au cours de l'exercice sous revue, le deuxième plus gros actionnaire de la BAS, ALSA PK, a vendu son paquet de 2048 actions B.

Fin 2019, le ratio de levier de la BAS (ratio de fonds propres non pondérés) atteignait une valeur de 9,31 pour cent, dépassant ainsi nettement le minimum de 3,00 pour cent requis à partir de 2018. Pour les détails, se référer aux chiffres clés concernant les prescriptions en matière de fonds propres, lesquels figurent en page 11 du présent document.

Un large actionariat

Au 31 décembre 2019, la BAS était entre les mains de 7656 actionnaires, soit 892 de plus qu'en 2018. La fondation collective Nest reste la principale actionnaire, avec 3,47 pour cent des droits de vote. La composition détaillée de l'actionariat se trouve en page 32 du présent document.

Une campagne de souscription d'actions couronnée de succès

En 2019, la valeur nominale totale des actions souscrites par des actionnaires nouveaux-elles et existant-e-s a atteint 17,5 millions de francs. L'inscription au registre du commerce et l'imputation aux fonds propres de la BAS a eu lieu début 2020. Le négoce d'actions, y compris les actions B vendues par ALSA PK, a représenté 3,5 millions de francs.

Des liquidités élevées

La BAS dispose toujours de fortes liquidités. Stables au cours du premier semestre de 2019, elles ont connu une baisse au début du troisième trimestre après le décaissement de gros financements, avant de remonter fortement en raison d'un important afflux de fonds. Fin 2019, les liquidités s'élevaient à 218,7 millions de francs.

L'indicateur réglementaire qu'est le ratio de couverture de liquidités (Liquidity Coverage Ratio, ou LCR) a été nettement dépassé durant tout l'exercice sous revue. Au quatrième trimestre 2019, le LCR atteignait 206,54 pour cent (exigence réglementaire : 100 pour cent). Pour les détails, se référer aux chiffres clés relatifs au LCR en page 11 du présent document.

RAPPORT DE SITUATION

5 ÉVALUATION DES RISQUES

La BAS suit une politique prudente des risques. Elle veille à un rapport équilibré entre rendement et risques, tout en les gérant activement. Le conseil d'administration (CA) examine la situation de la banque en matière de risques à un rythme clairement défini. Il a ainsi édicté un règlement qui garantit que tous les risques importants sont enregistrés, circonscrits et surveillés. Un compte rendu annuel a pour but de fournir au CA et à la direction générale une image globale de la situation de la banque en matière de risques. Une fois par an au minimum, le CA procède à une évaluation des risques et vérifie l'adéquation des mesures prises. Les explications en page 17 du présent document fournissent davantage d'informations concernant la gestion des risques.

En 2019, les principaux risques pour la BAS résidaient surtout dans les domaines suivants :

- Contexte des taux : l'environnement de taux bas persistant et les intérêts négatifs de la BNS représentent des risques importants pour la BAS. Alors que les taux d'intérêt négatifs apparaissent encore comme une mesure temporaire au moment de leur introduction, en 2015, il est devenu clair en 2019 qu'ils allaient perdurer. Depuis 2015, la BAS a ajusté à plusieurs reprises ses taux créditeurs afin de contrôler les afflux nets de capitaux et d'encourager la clientèle à investir sa fortune à long terme. Sur le long terme, justement, cette mesure ne suffira plus à maintenir la rentabilité de la banque. De nouvelles stratégies sont nécessaires, que la BAS prévoit d'élaborer en 2020.

- Évolution des marchés des capitaux : la BAS s'attend de nouveau à un contexte difficile en 2020. Il devrait se caractériser, d'une part, par des taux d'intérêt historiquement bas et, d'autre part, par un environnement conjoncturel cahoteux, marqué par des tendances protectionnistes et des tensions géopolitiques. La banque surveille de près l'évolution économique et oriente sa stratégie de placement selon un scénario en accord avec ses attentes.

- Marché immobilier : les activités de financement de la BAS l'engagent fortement dans le secteur immobilier. Près de la moitié de tous les crédits vont à des grands maîtres d'ouvrage d'utilité publique, 7 pour cent à des biens fonciers appartenant à la catégorie des immeubles de rendement, et 15 pour cent à des particuliers pour des logements en propriété à usage personnel. La BAS s'attend à ce qu'en 2020, les loyers continuent de baisser, tandis que les prix de l'immobilier devraient rester stables ou augmenter légèrement, en raison du contexte de taux d'intérêt. Les risques de crédit demeurent donc maîtrisables.

- Rendement de la gestion des liquidités : les possibilités de placement financier avec des contreparties de première qualité se font toujours désirer. Les placements échus ne peuvent être réinvestis, ce qui se répercute sur la rentabilité de la BAS.

- Risques de variation des taux d'intérêt : au cours de l'exercice sous revue, les risques de variation des taux d'intérêt ont continué de croître. Cela s'explique en partie

par le fait que les preneuses et preneurs de crédit ont été nombreuses et nombreux à opter pour des échéances longues. La BAS est bien préparée à supporter ces risques, grâce à la solide progression de ses fonds propres.

- Situation des fonds propres : la situation des fonds propres de la BAS s'est encore détendue en 2019. Malgré cela, la banque va continuer d'appliquer les mesures de renforcement de sa base de capital, afin de pouvoir poursuivre sa progression et répondre aux futures exigences réglementaires.

- Risques opérationnels : avec sa gestion active des risques opérationnels, la BAS satisfait toutes ses obligations légales et déontologiques. L'objectif est de garantir sa capacité à supporter les risques et de la renforcer, mais aussi d'éviter les pertes opérationnelles. C'est ce qui instaure la confiance de toutes les parties prenantes dans la banque (réputation).

RAPPORT DE SITUATION

6 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

Nombre moyen de postes à temps plein

Fin 2019, 120 personnes travaillaient pour la BAS (fin 2018 : 111), pour 98 équivalents temps plein. Au cours de l'année sous revue, 13 personnes ont quitté la banque. Dans le même temps, 22 l'ont rejointe. Au 31 décembre, le taux de fluctuation était de 7 pour cent (5,4 pour cent l'année précédente).

Changements importants de personnes

Lors de l'assemblée générale 2019, Anna-Valentina Cenariu a été élue au conseil d'administration en tant que représentante de l'association du personnel de la BAS. Elle y remplace Nicole Bardet, qui a quitté cette fonction après six ans. Ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans Anita Wymann, présidente en exercice, Albi Wuhrmann, vice-président en exercice, et Sven Lidén, président du comité des crédits. Tout comme Nicole Bardet, André Günter n'a pas été candidat pour une réélection. Benjamin Zemann, membre du conseil d'administration, est décédé au cours de l'exercice sous revue. Avec lui, la BAS a perdu un collègue très apprécié et expérimenté.

Ursula Baumgartner, membre de la direction générale, a quitté ses fonctions à la fin août. Martin Rohner a alors repris la direction par intérim du secteur Financement. Le 1^{er} octobre 2019, le conseil d'administration a élu Tanja Reuter et Melanie Gajowski à ce poste. Elles dirigent le secteur Financement en partage d'emploi.

7 INNOVATION ET PROJETS

La BAS évalue et améliore régulièrement ses produits, prestations et processus.

Nouveaux produits et services

- Le 1^{er} avril 2019, la BAS a lancé son premier fonds de placement maison, destiné aux investissements à partir de 10'000 francs.
- L'année 2019 a vu les premières transactions dans le cadre de la stratégie d'expansion à l'étranger de la BAS. La banque a pris 5 participations pour un total de 6,25 millions de francs et a souscrit un emprunt subordonné d'un montant de 750'000 francs.
- La BAS a élargi son service numérique au cours de l'exercice sous revue : depuis novembre 2019, la clientèle privée peut désormais ouvrir en ligne un compte commun pour deux personnes. Ce n'était jusqu'alors possible que pour les personnes individuelles.

Optimalisations de processus

- En 2019, la BAS a entièrement revu le tarif du financement des entreprises, sur la base des différents éléments de coût, et elle l'a modélisé dans un nouvel instrument. Ce moyen d'aide à la décision permet à la banque de mieux se positionner dans le contexte actuel de taux d'intérêt.
- Dans la perspective du lancement du fonds de placement BAS, le service Analyse d'entreprises a élargi l'univers de placement. En outre, la banque a intégralement mis à jour sa notation par pays.

8 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

Entre la date de clôture du bilan et la rédaction du présent rapport, Martin Rohner, président de la direction générale de la BAS et responsable du secteur Développement de l'entreprise, a annoncé sa démission le 14 février 2020. Après plus de huit ans passés au sein de la banque, il la quittera à la fin juin 2020.

RAPPORT DE SITUATION

9 PERSPECTIVES

Le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt continuera de mobiliser la BAS en 2020. Alors qu'il y a quelques années, on pouvait encore s'attendre à ce que les taux s'affermissent à moyen terme, la BAS part maintenant du principe que leur niveau demeurera stable à long terme. Elle doit donc adopter de nouvelles stratégies et approches afin de maintenir sa rentabilité. Par exemple en redéfinissant l'offre de base, afin que cette dernière soit désormais exploitable de façon à couvrir les coûts à l'avenir, ou en concevant de nouvelles solutions de financement répondant aux besoins de la clientèle non encore satisfaits par le reste du secteur bancaire. La BAS envisage également l'ouverture de nouveaux canaux de vente pour son fonds de placement maison, qui remporte un vif succès, ainsi que le réexamen et la simplification en profondeur des processus internes. Nous aborderons ces points en 2020, avec l'objectif de les mettre en œuvre en 2021. La BAS jouit d'une excellente situation de départ : elle dispose d'une solide assise de fonds propres et, depuis le lancement de son fonds de placement maison, d'une gamme de prestations aussi étendue que ciblée. De surcroît, l'afflux de clientes et clients est plus élevé que jamais.

En parallèle à l'élaboration de nouvelles approches et de la voie à suivre pour la prochaine période stratégique, nos activités poursuivent leur progression : l'augmentation des prêts devrait être comparable à 2019. Vu la baisse de la marge, le produit d'intérêts sera sans doute légèrement inférieur à celui de l'an dernier. La clientèle du secteur Placement continue de s'étendre. Malgré le risque de corrections du marché, nous nous attendons à une évolution positive du

volume des dépôts, des actifs gérés ainsi que des produits des commissions et du négoce, en raison de l'afflux de capitaux. La forte augmentation des fonds propres en 2019 permettra d'amortir les risques de changement des taux d'intérêt. La numérisation nous occupera beaucoup en 2020. Introduction de la plateforme de travail numérique pour le conseil à la clientèle et du nouveau portail d'accueil, nouveau logiciel pour l'impression et l'archivage : tout cela va fortement peser sur nos ressources. Dans le cadre de sa stratégie internationale, la BAS prévoit d'acquérir, en 2020, de nouvelles participations dans des banques aux valeurs proches et de réaliser un premier financement consortial avec des organisations partenaires à l'étranger. Le prochain rapport de durabilité de la banque paraîtra en même temps que les chiffres semestriels pour 2020.

Les questions de réglementation importantes qui occuperont la BAS en 2020 sont la loi (LEAR) et l'ordonnance (OEAR) sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale, appliquées depuis 2018. Toutes deux font l'objet d'une révision. Parmi les changements, on peut citer certains comptes qui étaient jusqu'alors exclus de l'EAR et ne devaient pas être déclarés à l'Administration fédérale des contributions (AFC). Les nouvelles LEAR et OEAR doivent entrer en vigueur le 1.1.2021. Afin de lutter plus efficacement contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) est en cours de révision. Elle prévoit de vérifier périodiquement les informations relatives à la clientèle, par exemple l'identification ou le statut d'ayant droit économique. On ne sait pas encore en détail sous quelle forme ces contrôles auront lieu. Pour éviter des dépenses inutiles, il serait judicieux

que les banques disposent d'une marge de manœuvre en la matière, car la plupart des relations d'affaires ne posent aucun problème. La LBA révisée devrait entrer en vigueur le 1.1.2021. La loi fédérale sur la protection des données (LPD) est, elle aussi, en cours de révision et d'adaptation aux normes de l'UE, afin d'assurer l'équivalence. On ignore encore quand les premiers changements s'appliqueront. La BAS procédera aux remaniements nécessaires en 2020.

L'année 2020 est également celle du 30^e anniversaire de la BAS. La banque le célébrera lors de trois événements : du 24 au 27 février 2020, elle accueillera en Suisse la réunion annuelle de la Global Alliance for Banking on Values. Sous la devise « Every Degree Matters - Mobilising Finance for People and Planet » (« Chaque degré compte ! Mobiliser les finances pour l'humanité et la planète »), elle se concentrera sur la responsabilité du secteur financier vis-à-vis du climat. L'assemblée générale anniversaire aura lieu le 23 mai 2020. Enfin, en août, une grande sortie sera organisée pour le personnel de la BAS.

EXIGENCES DE PUBLICATION

Principaux indicateurs clés réglementaires

		31.12.2019	30.09.2019	30.06.2019	31.03.2019	31.12.2018
Fonds propres pris en compte						
Fonds propres de base durs (CET1)	en milliers CHF	184'098	-	-	-	155'732
Fonds propres de base (T1)	en milliers CHF	184'098	-	-	-	155'732
Fonds propres totaux	en milliers CHF	212'684	-	-	-	181'243
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)						
RWA	en milliers CHF	943'684	-	-	-	879'993
Ratio de levier Bâle III						
Engagement global	en milliers CHF	1'977'312	-	-	-	1'826'312
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	en %	9,31	-	-	-	8,51
Ratio de liquidités (LCR)						
Numérateur du LCR:						
somme des actifs liquides de haute qualité	en milliers CHF	262'402	226'575	276'253	256'203	240'301
Numérateur du LCR:						
somme nette des sorties de trésorerie	en milliers CHF	135'294	127'950	124'256	104'676	119'505
Ratio de liquidités, LCR	en %	193,95	177,08	222,33	244,76	201,08

Commentaire :

En raison de sa participation au régime des petites banques, la Banque Alternative Suisse SA renonce à la publication selon la circulaire FINMA 2016/1, à l'exception de la publication de la table des chiffres clés.

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Structure du bilan au 31 décembre 2019

Actifs	Annexe	31.12.2019	31.12.2018	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Liquidités		218'693'462	192'237'996	26'455'466	14
Créances sur les banques		21'478'158	24'217'491	-2'739'333	-11
Créances sur la clientèle	7.1	95'443'673	102'469'816	-7'026'143	-7
Créances hypothécaires	7.1	1'395'231'033	1'270'802'297	124'428'736	10
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7.2	369'948	478'840	-108'892	-23
Immobilisations financières	7.3	152'349'119	184'148'293	-31'799'174	-17
Comptes de régularisation		1'128'734	1'468'299	-339'564	-23
Participations	7.4	5'998'046	0	5'998'046	-
Immobilisations corporelles	7.5	17'998'907	18'353'203	-354'296	-2
Autres actifs	7.6	11'629'012	5'920'920	5'708'093	96
Total des actifs		1'920'320'092	1'800'097'154	120'222'938	7
Total des créances de rang subordonné		890'563	140'000	750'563	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		750'563	0	750'563	0

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Passifs	Annexe	31.12.2019	31.12.2018	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'445'175'373	1'347'373'958	97'801'415	7
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7.2	6'120'652	3'833'984	2'286'668	60
Obligations de caisse		244'013'000	254'911'000	-10'898'000	-4
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		0	0	0	0
Comptes de régularisation		1'579'730	2'339'180	-759'450	-32
Autres passifs	7.6	479'855	1'067'292	-587'437	-55
Provisions	7.10	37'182'840	33'472'576	3'710'264	11
Réserves pour risques bancaires généraux	7.10	11'050'000	11'050'000	0	0
Capital social	7.11	126'711'700	109'134'700	17'577'000	16
Réserve légale issue du capital		32'605'885	23'161'136	9'444'749	41
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		32'605'885	23'161'136	9'444'750	41
Réserve légale issue du bénéfice		12'242'458	10'842'458	1'400'000	13
Réserves facultatives issues du bénéfice		200'000	200'000	0	0
Bénéfice reporté/perte reportée		1'210'870	985'364	225'506	23
Bénéfice/perte (résultat de la période)		1'747'729	1'725'506	22'222	1
Total des passifs		1'920'320'092	1'800'097'154	120'222'938	7
Total des engagements subordonnés		0	0	0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	0	0	0

Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2019	31.12.2018	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements conditionnels	7.1, 8.1	967'065	704'464	262'601	37
Engagements irrévocables	7.1	113'689'384	52'694'892	60'994'492	116

COMPTES ANNUELS

II COMPTE DE RÉSULTAT

Structure du compte de résultat du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Annexe	2019	2018	Écart année précédente	
	en CHF	en CHF	en CHF	en %
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	9.1	19'280'430	19'350'055	-69'625
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		0	0	0
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'520'775	1'754'170	-233'395
Charges d'intérêts	9.1	-150'041	-412'619	262'577
Résultat brut des opérations d'intérêts		20'651'164	20'691'607	-40'443
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	7.10, 9.4	-214'038	64'539	-278'576
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		20'437'126	20'756'146	-319'019
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		3'062'661	2'772'866	289'795
Produit des commissions sur les opérations de crédit		118'355	116'921	1'434
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'027'936	1'785'850	242'086
Charges de commissions		-260'356	-183'596	-76'760
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations		4'948'596	4'492'041	456'555
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur		1'120'294	1'049'730	70'564
Autres résultats ordinaires				
Résultat des immeubles		717'543	595'131	122'412
Autres produits ordinaires		97'900	304'332	-206'431
Autres charges ordinaires		-22'479	-284'217	261'738
Sous-total autres résultats ordinaires		792'964	615'246	177'718
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	9.2	-12'838'609	-12'026'985	-811'623
Autres charges d'exploitation	9.3	-7'049'979	-6'817'489	-232'490
Sous-total charges d'exploitation		-19'888'588	-18'844'474	-1'044'114
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	7.5	-1'834'236	-1'712'084	-122'152
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	7.10	-3'657'877	-5'177'703	1'519'826
Résultat opérationnel		1'918'280	1'178'901	739'379
Produits extraordinaires	9.4	244'757	1'016'814	-772'057
Charges extraordinaires		0	0	0
Impôts	9.5	-415'309	-470'208	54'900
Bénéfice/perte (résultat de la période)		1'747'729	1'725'506	22'222

COMPTES ANNUELS

III RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	2019	2018
	en CHF	en CHF
Répartition du bénéfice/Couverture de la perte		
Bénéfice/perte (résultat de la période)	1'747'729	1'725'506
Bénéfice reporté/perte reportée	1'210'870	985'364
Bénéfice/perte au bilan	2'958'599	2'710'870
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-1'500'000	-1'400'000
Attribution aux réserves facultatives issue du bénéfice	0	0
Distributions au moyen du bénéfice au bilan	0	0
Don à l'association Fonds d'innovation	-300'000	-100'000
Report à nouveau	1'158'599	1'210'870

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 23.5.2020 le versement d'un dividende de 1 % par action, exonéré de l'impôt anticipé, issu des réserves en apports de capital exonérées d'impôts.

COMPTES ANNUELS

IV PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/ perte reporté(e)	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au début de la période de référence	109'134'700	23'161'136	10'842'458	11'050'000	1'185'364	0	1'725'506	157'099'164
Utilisation du bénéfice de 2018								
Don au Fonds d'innovation	0	0	0	0	0	0	-100'000	-100'000
Attribution à la réserve libre issue du bénéfice	0	0	1'400'000	0	0	0	-1'400'000	0
Dividendes	0	-1'267'117	0	0	0	0	0	-1'267'117
Variation nette du bénéfice reporté	0	0	0	0	225'506	0	-225'506	0
Augmentation de capital*	17'577'000	10'711'866	0	0	0	0	0	28'288'866
Bénéfice 2019	0	0	0	0	0	0	1'747'729	1'747'729
Capitaux propres à la fin de la période de référence	126'711'700	32'605'885	12'242'458	11'050'000	1'410'870	0	1'747'729	185'768'642

* Les taxes d'émission et coûts accessoires sur transactions ont été imputés aux réserves de capital.

L'AFC a confirmé fin 2018 la « réserve issue d'apports de capital exonérés de l'impôt » à hauteur de CHF 23'151'833. La confirmation pour le montant restant demeure en suspens.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.1 Indication de l'entreprise ou du nom ainsi que de la forme juridique et du siège de la banque

Généralités

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) est une banque à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également une représentation à la rue du Port-Franc 11 à Lausanne et un centre de conseil à la Kalkbreitestrasse 10 à Zurich ainsi qu'un bureau d'information à la rue de Berne 10 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de service représentent désormais une source de revenu supplémentaire. Les activités de négoce sont sans grande importance.

Fin 2019, la BAS employait, en valeur corrigée des postes à temps partiel, 98 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations au bilan

Les opérations sur marges d'intérêts – acceptation de fonds de la clientèle et prêts à la clientèle – constituent la principale source de recettes. La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La BAS octroie égale-

ment des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendant-e-s. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Les opérations interbancaires se composent principalement de transactions à court terme avec des contreparties de premier ordre.

À des fins de liquidité et de placement, elle détient dans les immobilisations financières un portefeuille composé principalement d'obligations en francs.

La BAS gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les principaux revenus des opérations de commissions et de prestations de service sont générés par la gestion de fortune, le négoce de titres et la gestion de dépôt pour la clientèle, les placements fiduciaires et le trafic des paiements. La clientèle privée et institutionnelle et des entreprises commerciales ou industrielles ont recours à ces services.

Les opérations de commissions et de prestations de service comprennent notamment les virements pour les clientes et les clients, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès d'établissements bancaires helvétiques de premier ordre ainsi que dans des immobilisations financières.

Transactions commerciales

Les revenus des transactions commerciales résultent du négoce de devises et de titres pour le propre compte de la banque. Le négoce de devises et de titres est effectué sans qu'elle détienne elle-même de portefeuille important.

5.2 Explications concernant la gestion des risques, notamment le traitement du risque de fluctuation de taux d'intérêt, d'autres risques de marché et des risques de crédit

Évaluation des risques

Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates décidées par le conseil d'administration permettent d'éviter, de limiter ou de couvrir ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 19.11.2019. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière n'est nécessaire dans les présents comptes annuels.

Gestion des risques

La gestion des risques repose sur le règlement relatif aux risques, qui est examiné au moins une fois par an par la

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

direction générale et le conseil d'administration. Des limites claires sont fixées pour les différents risques et leur respect est surveillé en permanence.

Risques de crédit

Cette rubrique regroupe tous les engagements pouvant entraîner une perte si les contreparties ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Prêts à la clientèle : dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques :

- Réduction des risques par l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par la répartition du montant destiné aux crédits sur autant de preneuses et preneurs de crédits que possible et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dé-

pendant du type de couverture et de la notation (rating) de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend de la solvabilité de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit.

Au siège, des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillères et conseillers pour traiter des questions particulièrement complexes. Les corrections de valeur et provisions sont contrôlées et ajustées au minimum une fois par trimestre.

Le suivi des **risques de fluctuation de taux** est assuré au moyen d'analyses périodiques, ce qui permet à la BAS, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan ainsi qu'aux « swaps » sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les « futures » sur taux d'intérêt, les « caps », les « floors » et les « forward rate agreements » ne sont pas utilisés.

Les **risques de marché et de liquidités** font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne.

Pour restreindre les **risques juridiques**, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices, ainsi que sur les risques y afférents.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini comme « le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel et à des systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Ce risque est limité au moyen de règlements internes, de directives relatives à l'organisation et d'aides au travail correspondantes ainsi que par des contrôles internes. La révision interne examine régulièrement le système de contrôle interne et rend directement son rapport au conseil d'administration.

Conformité et risques juridiques

La direction générale et le service du contrôle de la conformité (compliance) veillent à ce que l'activité de la BAS soit en adéquation avec les exigences réglementaires en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Ils sont responsables du contrôle des exigences et développements de l'autorité de surveillance, du législateur ou d'autres organisations. Ils veillent en outre à ce que les directives et règlements soient ajustés en fonction des évolutions réglementaires et à ce qu'ils soient respectés.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.3 Commentaires relatifs aux méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Son système de notation donne à la BAS l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Le suivi des risques de défaillance pendant toute la durée du crédit est garanti par une actualisation constante de la notation du crédit et une communication régulière avec la clientèle. Le système de notation comporte treize niveaux. Il permet d'évaluer les risques lors de l'attribution du crédit sur la base des pertes moyennes escomptées.

La banque classe toutes les créances dans l'une des treize catégories de notation. Les prêts des catégories 11, 12 et 13 sont considérés comme compromis et font l'objet de corrections de valeur individuelles. Pour les catégories de notation 1 à 10, des corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sont en outre constituées. Dans le système, un facteur de risque de défaillance statistique est attribué à chaque catégorie de notation qui permet de calculer une correction de valeur par crédit et couverture pondérée.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles.

Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. La valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. Une créance n'est plus considérée comme compromise si elle ne doit plus être évaluée à la valeur de liquidation, c'est-à-dire quand le service d'intérêt et d'amortissement est de nouveau assuré normalement et qu'un éventuel dépassement du taux d'avance est écarté.

La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

5.4 Commentaires sur l'évaluation des garanties, notamment sur des critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs de nantissement

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. Le taux d'avance maximal d'un prêt diffère selon l'objet et n'est accordé que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

Maisons individuelles et appartements en propriété

La méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant est appliquée : la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.

Habitations collectives et immeubles commerciaux

De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du « discounted cash flow ».

Installations fixes

Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du « discounted cash flow » et celle de la valeur réelle.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

Cas particuliers

Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

5.5 Commentaires sur la politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés y compris les commentaires en lien avec l'utilisation de la comptabilité de couverture (Hedge accounting)

Des transactions sur des instruments financiers dérivés pour le compte de la banque ne sont en principe pas prévues, à l'exception des opérations à terme sur devises.

La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs (ALM) afin de gérer le bilan et couvrir les risques de variation des taux (opérations de couverture). Il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures, notamment lorsque les tolérances aux risques définies par la banque pour la gestion des risques de taux ne seraient pas respectées. L'utilisation d'instruments financiers dérivés afin de se prémunir contre les risques de taux est décidée aussi bien sur la base de transactions individuelles que sur la base des évaluations ALM trimestrielles. Les relations de couverture ainsi que les objectifs et stratégies de gestion des risques sont documentés lors de la conclusion des opérations de couverture sur dérivés. Nous vérifions l'efficacité de la relation de couverture au moins à chaque date de clôture du bilan. Ce faisant, nous évaluons comment la situation actuelle en matière de risque de taux se présente sur le plan calculatoire sans et avec des instruments de couverture, et nous procédons à des ajustements en conséquence. On peut partir du principe que la relation de couverture est efficace lorsque les instruments de couverture utilisés permettent de réduire le risque de taux auquel s'ex-

pose la banque, selon le but poursuivi lors de la conclusion de la relation de couverture.

5.6 Commentaire des événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement avec un effet significatif sur la situation de la banque en matière de patrimoine, de finances et de résultats n'est survenu après la date du bilan.

5.7 Motifs qui ont conduit à une démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'organe de révision n'a pas démissionné avant le terme de son mandat.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

6.1 Indication du type de comptes et, éventuellement, du type de standard comptable international reconnu par la FINMA, ainsi que des principes de comptabilisation et d'évaluation des différents postes du bilan et des opérations hors bilan

Bases

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation respectent le Code des obligations, les directives suisses de présentation des comptes pour les banques telles qu'elles sont stipulées dans la loi sur les banques, son ordonnance et les dispositions d'exécution de la FINMA, ainsi que les dispositions statutaires.

Principes généraux

La Banque Alternative Suisse établit un bouclage individuel statutaire avec une présentation fiable. La situation économique de l'entreprise y est présentée de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée.

Les comptes sont établis selon l'hypothèse que l'entreprise poursuivra ses activités. La comptabilisation se fait aux valeurs de continuité.

Les actifs, engagements et opérations hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et l'établissement des comptes se font dans la monnaie nationale (franc suisse).

Lorsque, au cours de la période de référence, des erreurs survenues durant les périodes précédentes sont mises à jour, elles sont corrigées par des écritures affectant le compte de résultat du bouclage de la période de référence. La correction peut être saisie dans les rubriques « charges extraordinaires » ou « produits extraordinaires » lorsqu'il s'agit d'opérations étrangères à l'exploitation.

Saisie et comptabilisation

Toutes les opérations sont comptabilisées dans les livres de la banque au moment de leur conclusion et évaluées à partir de ce moment conformément aux principes suivants. Les opérations sur titres ainsi que le trafic des paiements pour les clientes et les clients sont portés au bilan à partir de la date de règlement.

6.2 Indications relatives au traitement des différences de conversion des monnaies étrangères, à la méthode de conversion utilisée et aux principaux cours de conversion

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour en vigueur. Les actifs monétaires sont convertis le jour du bilan au taux de change moyen en vigueur et portés au compte de résultat. Les différences de change entre le moment de la conclusion de la transaction et son exécution sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués pour les conversions de monnaie :

Cours à la date du bilan 2019 :

- EUR 1,0895
- USD 0,9726

6.3 Indications relatives à la saisie des opérations

Liquidités, créances et engagements envers les banques

Ces positions sont évaluées à la valeur nominale. Pour les risques identifiables, des corrections de valeur/des provisions doivent être constituées au cas par cas.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires, engagements envers des clientes et des clients

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance.

Portefeuilles de négoce en titre et métaux précieux

Les portefeuilles de négoce sont évalués à la valeur du cours à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement négatives et positives des instruments financiers dérivés

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques identifiables doivent faire l'objet de corrections de valeur individuelles.

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même position de résultat que celle des résultats de l'opération couverte.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

Immobilisations financières

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués selon la « accrual method ». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance. Des gains ou pertes d'intérêts résultant d'aliénation ou de remboursement anticipé sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de participation, parts de placements collectifs de capitaux et les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position « Participations » quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur qui se révèlent nécessaires.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 pour cent.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

Les immeubles figurent au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. Les bâtiments sont amortis sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (p. ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement si celle-ci est plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Emprunts

Les emprunts sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Provisions

Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date de clôture du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique calculé de manière aussi objective que possible. Lorsque le facteur temps joue un rôle significatif, le montant de la provision doit être la valeur escomptée. Le montant des provisions doit correspondre à l'espérance effective des sorties futures de fonds. Il doit prendre en compte la probabilité et la fiabilité liées à ces sorties.

La sous-position « Autres provisions » peut contenir des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Ces réserves sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont soumises à l'impôt et font partie des capitaux propres.

Propres titres de créances et de participation

Les propres titres de participation acquis sont saisis au moment de l'acquisition au coût de revient et déduits des fonds propres sous la position « propres parts au capital ». Il n'est procédé à aucune évaluation ultérieure.

Le produit de la revente provenant des propres titres de participation est comptabilisé sous la position « réserve

* À partir de la date du fonctionnement opérationnel

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

légale issue du bénéfice ». La position « propres parts au capital » est réduite du montant du coût de revient correspondant à la revente.

Engagements de prévoyance

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Les cotisations des employeurs dues aux institutions de prévoyance affiliées sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat (position « charges de personnel »).

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales l'impôt sur le capital de l'année en cours et les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Pour les risques de perte identifiables, des provisions sont constituées dans le passif du bilan.

6.4 Motivation des modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation affectant l'année de référence, avec indication et commentaire de leurs influences, notamment sur les réserves latentes

Aucune modification

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures				Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture		
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Créances (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	17'902'661	21'097'136	58'627'111		97'626'908
Créances hypothécaires					
Immeubles d'habitation	1'103'642'889	0	134'981		1'103'777'870
Immeubles commerciaux	30'789'375	0	0		30'789'375
Artisanat et industrie	216'341'431	0	0		216'341'431
Autres	48'230'596	0	0		48'230'596
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2019	1'416'906'952	21'097'136	58'762'092	1'496'766'180
	31.12.2018	1'292'806'096	21'607'433	64'872'623	1'379'286'152
Total des corrections de valeur compensées avec les prêts		-4'460'649	-64'007	-1'566'818	-6'091'474
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2019	1'412'446'303	21'033'129	57'195'274	1'490'674'706
	31.12.2018	1'288'871'796	21'518'430	62'881'887	1'373'272'113
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels		180'000	151'641	635'424	967'065
Engagements irrévocables		27'382'041	390'398	85'916'945	113'689'384
Total hors bilan	31.12.2019	27'562'041	542'039	86'552'369	114'656'449
	31.12.2018	31'599'452	714'843	21'085'061	53'399'356
Présentation des créances compromises		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Monant net	Corrections de valeur individuelles
		en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Créances compromises	31.12.2019	11'489'002	7'802'385	3'686'617	3'686'617
	31.12.2018	12'043'849	8'355'905	3'687'943	3'687'943

Commentaire concernant des changements significatifs dans les créances compromises :

Le montant net des créances compromises et des correctifs de valeur individuels a diminué de CHF 1'327 au 31.12.2019. Le changement est dû à l'ajustement de 4 postes. En outre, au cours de l'exercice sous revue, des correctifs de valeur individuels ont été comptabilisées dans 6 positions. Notre évaluation des risques repose systématiquement sur le principe de précaution.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de couverture*		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux	-	5'809'114	48'250'000
Swaps	-	5'809'114	48'250'000
Devises	369'948	311'538	14'865'225
Contrats à terme	369'948	311'538	14'865'225

Total avant prises en compte des contrats de netting

31.12.2019	369'948	6'120'652
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	369'948	6'120'652
31.12.2018	478'840	3'833'984
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	478'840	3'833'984

Total après prises en compte des contrats de netting	Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
	en CHF	en CHF
31.12.2019	369'948	6'120'652
31.12.2018	478'840	3'833'984

Répartition selon les contreparties	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prises en comptes des contrats de netting)			
31.12.2019	0	369'948	0
31.12.2018	0	478'840	0

* Instruments de couverture selon cm 431 ss.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.3 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances	150'994'554	183'199'598	155'566'475	188'669'710
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	150'994'554	183'199'598	155'566'475	188'669'710
Titres de participation	1'354'565	948'695	1'588'088	1'103'062
dont participations qualifiées*	0	0	0	0
Immeubles	0	0	0	0
Total	152'349'119	184'148'293	157'154'563	189'772'772
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	98'523'526	124'038'597	101'468'625	127'998'660

Répartition des contreparties selon la notation**

	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans rating
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances : valeurs comptables						
31.12.2019	111'023'325	14'508'693	3'011'973	0	0	22'450'563
31.12.2018	146'583'360	13'013'368	2'002'870	0	0	21'600'000

7.4 Présentation des participations

	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés à ce jour ou correctifs de valeur (évaluation par mise en équivalence, ou equity valuation)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	31.12.2019						
				Reclassements	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeurs	Ajustement de valeur des participations/ attributions évaluées par mise en équivalence	Valeur comptable à la fin de l'exercice sous revue	Valeur de marché
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Autres participations										
sans valeur boursière	6'172'688	-	-	-	6'172'688	-174'642	-	-	5'998'046	6'020'667
Total des participations	6'172'688	-	-	-	6'172'688	-174'642	-	-	5'998'046	6'020'667

* Au moins 10% du capital ou des voix

** La banque se base sur les ratings établis par S&P, Moody's et la Banque cantonale de Zurich.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Détails des actifs financiers

Titres de créances	31.12.2019	31.12.2018		31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF		en CHF	en CHF
Confédération	29'447'894	36'939'126			
Cantons					
Bâle-Campagne	1'000'844	1'001'220			
Bâle-Ville	2'004'520	9'097'954			
Berne	4'128'558	8'233'608			
Genève	6'001'592	9'055'384			
Soleure	2'000'000	6'635'521			
Tessin	4'006'675	4'008'406			
Zurich	9'361'806	9'363'274			
Aarekraftwerk Klingnau AG	1'009'549	0	BLS SA	1'000'872	1'000'969
Bâloise Holding	1'999'891	1'999'753	CAF Development Bank of Latin America	3'501'134	3'500'917
Bank Gantrisch	3'000'000	3'000'000	CEB Council of Europe Development Bank	1'995'169	1'993'651
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	1'996'260	1'995'127	Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	13'549'776	13'641'955
Bank Thalwil	3'000'000	3'000'000	Centrale d'émission pour la construction de logement (ccl)	2'479'008	2'483'184
Banque cantonale d'Argovie	1'001'441	1'001'737	Central America Bank CABEI	500'013	500'155
Banque cantonale de Bâle-Campagne	1'999'287	4'021'905	Coop société coopérative	2'002'424	2'002'870
Banque cantonale de Fribourg	3'998'589	3'997'913	Deutsche Bahn	5'015'633	5'034'226
Banque cantonale de Glaris	0	1'499'066	Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft	2'700'000	2'600'000
Banque cantonale Neuchâteloise	4'004'256	4'007'475	Eurofima	1'022'836	1'045'736
Banque cantonale de Schaffhouse	1'000'614	1'000'687	Freie Gemeinschaftsbank	750'563	0
Banque cantonale de Schwyz	2'000'474	2'001'094	Oesterreichische Kontrollbank	2'998'110	2'997'027
Banque cantonale Vaudoise	2'995'435	2'994'775	Regiobank Solothurn	5'000'000	5'000'000
Banque cantonale de Zoug	2'000'347	2'000'765	Spar- und Leihkasse Bucheggberg	3'000'000	3'000'000
Banque de lettres de gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA	4'015'985	5'023'634	Swisscom	4'507'274	4'509'908
Banque Raiffeisen d'Olten	5'000'000	5'000'000	Ville de Berne	1'999'627	1'999'550
			Ville de Bienne	0	3'014'949
			Ville de Lugano	1'998'098	1'996'078
			Total	150'994'554	183'199'598
			Titres de participation	1'354'565	948'695
			Total des immobilisations financières	152'349'119	184'148'293

Détails des participations

Nom	Pays	31.12.2019	31.12.2018
		en CHF	en CHF
Cultura Sparebank	Norvège	480'012	0
GLS Gemeinschaftsbank	Allemagne	2'832'700	0
Merkur Andelskasse	Danemark	1'914'145	0
Ekobanken	Suède	522'783	0
SIDI	France	248'406	0
Total des participations		5'998'046	0

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.5 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2018	Change- ments d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Reprises	Valeur comptable 31.12.2019
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	13'916'199	-5'015'959	8'900'240	0	0	0	-211'910	0	8'688'330
Autres immeubles	12'965'189	-4'835'238	8'129'950	0	0	0	-220'083	0	7'909'867
Logiciels acquis ou propres développements	8'010'201	-7'514'400	495'801	0	275'118	0	-386'227	0	384'692
Autres immobilisations corporelles	17'055'275	-16'228'063	827'212	0	1'204'821	0	-1'016'016	0	1'016'017
Total des immobilisations corporelles	51'946'864	-33'593'661	18'353'203	0	1'479'939	0	-1'834'236	0	17'998'906

7.6 Répartition des autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Compte de compensation	5'665'137	3'247'210	0	0
Comptes de passage	2'794'395	410'584	247'711	855'048
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	3'169'480	2'263'125	193'487	141'600
Coupons non encaissés, obligations de caisse dividendes courus	0	0	4'467	5'046
Autres actifs et passifs	0	0	34'190	65'598
Total	11'629'012	5'920'920	479'855	1'067'292

7.7 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
	en CHF	en CHF
Immobilisations financières	16'137'809	5'453'423

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.8 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2'110'200	1'913'184
Total	2'110'200	1'913'184

7.9 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

a) Réserve de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserve de contribution de l'employeur.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engage- ment économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2019	31.12.2018			31.12.2019	31.12.2018
en %	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
108,3	0	0	0	1'007'932	1'007'932	950'199

Le degré de couverture provisoire de l'institution de prévoyance s'établit à 112,3% au 30.9.2019 (source : www.nest-info.ch, consulté le 30 janvier 2020).

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.10 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	31.12.2018	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour risques de défaillance	192'964	0	0	0
Autres provisions	33'279'612	-76'000	0	0
Total des provisions	33'472'576	-76'000	0	0
Réserves pour risques bancaires généraux (imposées)	11'050'000	0	0	0
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	6'014'038	-54'182	0	0
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	3'704'001	-54'182	0	0
dont corrections de valeur pour les risques latents	2'310'037	0	0	0

La hausse des autres provisions est due à la constitution de réserves latentes.

7.11 Présentation du capital social

Capital social	31.12.2019				
	actions A nom. CHF 100	actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale en CHF	Capital donnant droit au dividende Nombre de titres	en CHF
Capital-actions (entièrement libéré)	10'647	125'647	126'711'700	136'294	126'711'700
Total capital social	10'647	125'647	126'711'700	136'294	126'711'700
Capital autorisé	5'323	36'458	36'990'300	41'781	36'990'300
augmentation de capital effectuée en janvier 2018					
augmentation de capital effectuée en janvier 2019	0	17'577	17'577'000	17'577	17'577'000
augmentation de capital en attente	0	10'434	10'434'000**	10'434	10'434'000

* effectuée en janvier 2019

** effectuée en janvier 2020

Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	31.12.2019
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	9'105	0	202'069
0	3'777'160	0	36'980'772
0	3'786'265	0	37'182'841
0	0	0	11'050'000
-52'886	2'021'335	-1'836'833	6'091'472
-52'886	1'211'172	-1'121'489	3'686'616
0	810'163	-715'344	2'404'856

31.12.2018

actions A nom. CHF 100	actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende	
Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres	en CHF
10'647	108'070	109'134'700	118'717	109'134'700
10'647	108'070	109'134'700	118'717	109'134'700
5'323	54'035	54'567'300	59'358	54'567'300
0	7'206	7'206'000	7'206	7'206'000
0	17'577	17'577'000*	17'577	17'577'000

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.11 Présentation du capital social (suite)

Présentation de la structure de l'actionariat

La BAS s'appuie sur une pluralité d'organismes et exclut les rapports de force. Les actions à droit de vote ayant pour but de renforcer les pouvoirs de décisions ne sont proposées qu'à des organisations engagées dans les mêmes buts. Pour une question de transparence, la BAS publie les noms, le nombre d'actions et la part des droits de vote de toutes et tous les actionnaires possédant 3 % ou plus de droits de vote. En plus, elle montre sous forme agrégée la répartition des actions.

Actionnaires avec plus de 3 % de parts de droits de vote : NEST Fondation collective avec 3,47 %

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires
1	977
2 à 5	1551
6 à 10	2323
11 à 20	1434
21 à 50	978
51 à 100	272
101 à 999	117
Plus de 1000	4
Total	7656

7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Affaires d'organes	5'946'500	10'503'500	424'571	697'683

Les affaires d'organes englobent, d'une part, les crédits et, d'autre part, les avoirs déposés par des organisations et des entreprises dans lesquelles des membres des organes de la BAS siègent à la direction ou détiennent des participations financières significatives.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.12 Indication des créances et engagements envers les parties liées (suite)

Crédits aux organes

Preneuse/Preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		en CHF	
Bonvin Etienne	Financement d'habitat privé pour le personnel	540'000	Bonvin Etienne, direction générale
Rohner Martin	Financement d'habitat privé pour le personnel	906'500	Rohner Martin, direction générale
Schützen Rheinfelden Immobilien AG	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel/restaurant	4'500'000	Wuhrmann Albert, conseil d'administration, Christina Aus der Au, conseil d'administration
Total		5'946'500	

Commentaires relatifs aux conditions :

Le personnel de la Banque Alternative Suisse SA est au bénéfice de conditions préférentielles usuelles sur le marché en ce qui concerne les affaires actives et passives ainsi que pour les prestations de services.

7.13 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Indications relatives aux propres parts du capital

Valeur	Description	Prix moyen de la transaction	
		Nombre	en CHF
141724	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie B, valeur nominale CHF 1'000		
141725	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie A, valeur nominale CHF 100		
Inventaire en début de période		0	0
Achats		0	0
Ventes		0	0
Inventaire en fin de période		0	0

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.14 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	À vue	Dénonçable	Échéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Échéance résiduelle de 3 à 12 mois
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs/Instruments financiers				
Liquidités	218'693'462	0	0	0
Créances sur les banques	16'478'158	0	0	0
Créances sur la clientèle	2'255'421	66'789'939	1'582'028	4'867'225
Créances hypothécaires	152'410	73'074'001	58'951'281	185'599'725
Opérations de négoce	0	0	0	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	369'948	0	0	0
Immobilisations financières	2'105'126	0	10'014'306	38'913'241
Total 31.12.2019	240'054'525	139'863'940	70'547'615	229'380'191
Total 31.12.2018	219'559'632	166'006'088	66'420'725	147'213'925
Fonds étrangers/Instruments financiers				
Engagements envers les banques	0	0	0	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	157'317'376	1'287'857'997	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6'120'652	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	9'071'000	13'754'000
Total 31.12.2019	163'438'028	1'287'857'997	9'071'000	13'754'000
Total 31.12.2018	32'467'969	1'318'739'973	14'873'000	46'460'000

Échéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Échéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	0	0	218'693'462
5'000'000	0	0	21'478'158
14'727'581	5'221'479	0	95'443'673
665'086'895	412'366'722	0	1'395'231'034
0	0	0	0
0	0	0	369'948
89'795'250	11'521'195	0	152'349'118
774'609'726	429'109'396	0	1'883'565'393
784'943'670	390'210'693	0	1'774'354'733
0	0	0	0
0	0	0	1'445'175'373
0	0	0	6'120'652
129'898'000	91'290'000	0	244'013'000
129'898'000	91'290'000	0	1'695'309'025
119'909'000	73'669'000	0	1'606'118'942

COMPTES ANNUELS

VIII INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Autres engagements conditionnels	967'065	704'464
Total des engagements conditionnels	967'065	704'464

8.2 Répartition des opérations fiduciaires

Monnaies converties en CHF	CHF	EUR	DIV	Total en CHF
Crédits fiduciaires				
31.12.2019	5'174'000	0	291'780	5'465'780
31.12.2018	6'899'000	0	295'380	7'194'380

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Depuis le 15 janvier 2015, les fonds placés auprès de la BNS sont soumis à des intérêts négatifs. En outre, des intérêts négatifs sont perçus sur nos propres avoirs à vue auprès d'autres banques.

Les intérêts négatifs sur les comptes de passif réduisent la charge d'intérêts de CHF 601'000 (CHF 489'000 l'année précédente).

Les comptes sont soumis à des taux d'intérêt différents, jusqu'à -0,75 % au maximum.

Les taux d'intérêt actuels, y compris les seuils d'exonération et la gradation des taux d'intérêt sont indiqués sur le site web www.bas.ch.

9.2 Répartition des charges de personnel

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	9'554'931	8'855'857
dont conseil d'administration	236'207	227'073
dont direction générale	856'036	757'155
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	1'007'932	950'199
Prestations sociales	1'217'369	1'164'874
Autres charges de personnel	1'058'377	1'056'055
Total charges de personnel	12'838'609	12'026'985

9.3 Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Coûts des locaux	443'054	430'875
Charges de bureaux	578'794	508'672
Charges relatives à la technologie de l'information et de la communication	3'169'773	3'070'658
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	59'611	62'892
Services divers	1'074'917	1'012'604
Charges de communication	959'931	956'064
Frais juridiques et de poursuites	304'139	343'149
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	254'786	215'702
dont pour prestations d'audit financier et prudentiel	254'786	215'702
dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	204'974	216'873
Total charges d'exploitation	7'049'979	6'817'489

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions

Le produit extraordinaire de CHF 245'000 résulte de la correction d'une erreur d'évaluation des actifs financiers de l'exercice précédent.

9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

	31.12.2019	31.12.2018
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants	415'309	470'208
Total impôts	415'309	470'208
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	22%	40%

COMPTES ANNUELS

X CHIFFRES-CLÉS

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2019

Secteur d'encouragement	Part	Obligations de caisse nominales	Taux d'intérêt moyen	Crédits utilisés	Part utilisée
	en %	en CHF	en %	en CHF	en %
Agriculture durable	25,62	23'130'000	0,05	9'732'244	42,08
Coopération solidaire	2,12	1'918'000	0,00		
Énergies renouvelables	34,42	31'080'000	0,08	50'039'350	161,00
Formation et culture	8,30	7'491'000	0,04	1'350'450	18,03
Habitat ou espace de travail durable	4,55	4'104'000	0,05	53'900	1,31
Inclusion sociale	3,25	2'938'000	0,00		
Mobilité durable	3,25	2'932'000	0,04		
Modèles d'affaires durables	14,51	13'102'000	0,06	4'168'600	31,82
Santé et bien-être	3,99	3'602'000	0,03	2'140'000	59,41
Total	100,00	90'297'000	0,05	67'484'544	74,74
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,05		
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			0,37		

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 12-38 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 28 février 2020

Grant Thornton AG

Marco Valenti
Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Thomas Wirth
Expert-réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

Point fort de 2019 la durabilité à la BAS

Pour l'exercice 2019, l'organe de contrôle d'éthique s'est penché sur l'approche de la Banque Alternative Suisse (BAS) en matière de développement durable, ou durabilité. Il a d'abord examiné à cette fin la compréhension dominante du terme dans le public, ainsi que sa transposition dans le modèle dit des trois piliers : économie, société et environnement. La discussion a ensuite porté sur la question de savoir si la durabilité doit toujours accorder la priorité aux besoins humains et si elle est compatible avec la croissance économique. Les résultats de cette réflexion ont été mis en corrélation avec la perception de la durabilité par la BAS. Cela aussi bien d'un point de vue général que sur le plan de l'application opérationnelle, c'est-à-dire dans des domaines d'activité concrets et dans ses tâches quotidiennes, en tant qu'employeuse et prestataires de services.

Positionnement de la BAS par rapport à la perception classique de la durabilité

En général, la discussion sur la durabilité s'oriente vers les besoins actuels et futurs de l'humanité. On part du principe que la nature non humaine (animaux, végétaux, etc.) est à la disposition des humains en tant que ressource. Le courant dominant ne fixe aucune limite à la croissance économique au-delà de celles dictées par ce qui est « écologiquement possible ».

La BAS place les êtres humains au cœur de la durabilité. On le constate, par exemple, dans le fait qu'elle soutient aussi la production laitière et l'élevage de bétail dans le cadre du secteur d'encouragement « agriculture

durable » ; les animaux y sont des ressources, même si l'on tient compte de leur bien-être. Toutefois, la BAS se distingue du courant dominant en ce qui concerne la « satisfaction des besoins humains » : elle postule que la durabilité est dissociable d'une amélioration constante des conditions de vie. Autrement dit, la BAS voit une limite à la croissance économique, et cette dernière ne repose pas seulement sur ce qui est écologiquement possible. Sur le plan opérationnel, la BAS adopte une attitude critique vis-à-vis du profit. Elle place la rentabilité à un niveau inférieur, contrairement au modèle populaire des trois piliers qui accorde une importance égale à l'écologie, à la société et à l'économie.

Durabilité, profit et risque

Cette relation au profit marque profondément la perception de la durabilité par la banque. La conciliation de ses activités économiques avec le développement durable fait l'objet d'un processus de négociation permanent. Il est intéressant d'entendre que des collaboratrices et collaborateurs souhaitent une plus grande propension au risque en faveur de la durabilité. Par exemple au moyen de financements qui permettent à la BAS de renforcer son engagement pour un impact social et environnemental positif, sans saper sa résilience économique.

Mise en œuvre de la durabilité dans les activités quotidiennes

Le rapport d'éthique n'a révélé aucun écart significatif entre la conception de la durabilité proclamée par la BAS et sa concrétisation dans les activités quotidiennes de la banque. Les personnes interrogées partagent largement cette appréciation. Le point

le plus controversé, dans les affaires courantes, est la question des voyages en avion du personnel : sont-ils compatibles avec la durabilité définie par la BAS ? Si certaines ou certains considèrent les déplacements aériens comme indispensables à l'engagement international de la BAS, d'autres aimeraient qu'on y renonce tout à fait.

L'organe de contrôle d'éthique est d'avis qu'il n'est pas indiqué pour la BAS d'y renoncer totalement si elle veut respecter son engagement international. L'important n'est pas qu'elle voie la décision de prendre l'avion et la compensation des émissions de CO₂ comme une dette morale, mais qu'elle demeure consciente que la compensation représente – au mieux – un pis-aller : celle-ci remplace en fin de compte une norme élevée (en l'occurrence, s'abstenir de prendre l'avion) par une autre plus basse (compenser les émissions).

Olten, le 19 décembre 2019

Dr Dorothea Baur

MEMBRES DES ORGANES

jusqu'au 31.12.2019

Membres du conseil d'administration

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Gerhard Andrey 1976 Granges-Paccot/CH 10 actions	29.4.2017	Membre du comité de contrôle dès le 5.10.2017; Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur du bois ETS; Informaticien EPG	Partenaire Liip AG; Conseiller national (depuis le 20.10.2019)	Vice-président des Verts suisses; Membre du comité consultatif de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg; Président de la Gustav Akademie; Membre du conseil d'administration de LerNetz; Membre du conseil d'administration de Liip AG; Membre du conseil de fondation de Seed Capital Fribourg	CHF 17'145.00
Christina Aus der Au 1966 Frauenfeld/CH 10 actions	20.5.2005	Membre du comité des crédits; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation; Membre de la commission d'édition moneta	Prof. Dr en théologie, Université de Bâle	Chargée de cours à la Haute école pédagogique, Kreuzlingen	Membre du comité consultatif d'éthique du Bulletin des médecins suisses; Membre de la commission Thurgovie Santé; Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden	CHF 26'670.00
Nicole Bardet 1980 Romont/CH 9 actions	24.5.2013 au 10.5.2019	Déléguée de l'association du personnel BAS; Membre de l'association Fonds d'innovation	BA of Science en Management HEC	Conseillère financement à la BAS; Responsable représentation romande	Conseillère générale Romont (Les Verts); Membre du comité directeur de la FRC; Membre du Cercle Suisse des Administratrices; Membre du conseil de fondation de Pain pour le prochain; Caissière de la section des Verts Glâne-Vevyseye	–
Anna Cenariu 1982 Zurich/CH –	10.5.2019	Représentante de l'Association du personnel de la BAS; membre de l'association Fonds d'innovation	Diplômée en économie, Université Ludwig-Maximilian, Munich	Responsable du Service durabilité de la BAS	Présidente de Superar Suisse	–
Braida Dür 1982 Goldswil/CH 12 actions	29.4.2017	Membre du comité des crédits; Membre de l'association Fonds d'innovation	CFC d'agricultrice; Agronome HES; Mastère en science Sustainable Agricultural and Forestry Production Systems	Alpagiste; enseignante/ conseillère au centre de formation professionnelle agricole INFORAMA; agricultrice	–	CHF 17'666.60
André Günter 1969 Zurich/CH 21 actions (toutes vendues au 15.11.2019)	24.5.2013 au 10.5.2019	Membre du comité des crédits; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation	MBA pour cadres; Dipl. fédéral d'expert économiste; Dipl. fédéral de spécialiste en économie bancaire	Entrepreneur	Président du conseil de fondation de dropforlife, Zurich	CHF 6'667.50
Sven Lidén 1963 Einsiedeln/Suède 60 actions	24.5.2013	Président du comité des crédits; Président de l'association Fonds d'innovation	Licences en sciences économiques (lic. oec., lic. rer. publ.) HSG	COO Montana Capital Partners	Membre du comité de my blue planet, Winterthour; Membre du comité de direction de la fondation Roma, Zurich; Directeur de Lidén Consulting Sàrl	CHF 30'738.00

Selon la circulaire 2017/01 Gouvernance d'entreprise – banques de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), tous les membres du conseil d'administration remplissent les exigences en matière d'indépendance, à part Nicole Bardet et Anna Cenariu, représentantes successives du personnel.

MEMBRES DES ORGANES

Membres du conseil d'administration (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH 50 actions	8. 5. 2010	Vice-président; Président du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce; MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du conseil de la Fondation pour la médecine psychosomatique holistique, Rheinfelden; Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG; CA Schützen Rheinfelden AG; CA Schützen Rheinfelden Immobilien AG; CA Rhein-Parking AG, Rheinfelden; CA Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden; Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden; Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden; Président de l'association Puck, Rheinfelden (association de sponsors pour le club de hockey sur glace Rheinfelden); CA b.t. boutique für bild & ton AG, Giebenach	CHF 34'475.00
Anita Wymann 1966 Zurich/CH 27 actions	7. 5. 2004	Présidente; Membre de l'association Fonds d'innovation	lic. iur.; CAS Gestion d'entreprise, Université de Zurich; Employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du CA de Glattwerke Dübendorf; Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e.a. à la haute école de Kalaidos (CYP) et à l'école de commerce KV Zurich; Révisseuse des comptes de Verein Wybernet	CHF 89'362.00
Benjamin Zemann 1964 Winterthour/CH 10 actions	28. 4. 2018 † 9. 7. 2019	Membre de l'association Fonds d'innovation	MSc Urban Management; Ing. dipl. management des processus de construction; Dessinateur en bâtiments	Gérant CaDura Winterthur GmbH	Comité de la coopérative d'habitation Gesewo; Associé CaDura Winterthur GmbH; Associé-partenaire cadura Knuchel Zemann, Zurich; Associé-partenaire build better buildings GmbH	CHF 12'382.50

MEMBRES DES ORGANES

Membres de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rétributions brutes totales
Ursula Baumgartner 1972 Opfikon/CH 4 actions (toutes vendues au 6.9.2019)	1.5.2016 au 31.8.2019	Secteur Financement	Economiste d'entreprise, spécialiste bancaire avec diplôme fédéral; Planificatrice financière diplômée; Executive MBA Financial Services & Insurance, HSG	–	90% CHF 108'412.65
Etienne Bonvin 1965 Ronco sopra Ascona/CH 20 actions	21.8.2001, à la BAS dès le 1.10.1997	Secteur Logistique et services; Organes de révision; Président du conseil des fondations BAS 2 et BAS 3; Gérant de l'association Fonds d'innovation	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Comité Spitex	100% CHF 196'874.50
Melanie Gajowski 1971 Zurich/CH 10 actions	1.10.2019	Secteur Financement	Économiste d'entreprise dans le secteur bancaire; MBA de l'Université de Lausanne; MAS en éthique appliquée de l'Université de Zurich	–	60% y c. salaire en tant que non membre de la DG
Michael Diaz 1972 Zurich/CH 20 actions	1.1.2013	Secteur Placement; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	lic. oec. publ.; Master d'études avancées en éthique appliquée	Comité directeur CRIC – Association pour le soutien à l'éthique et la durabilité des placements	100% CHF 184'884.65
Martin Rohner 1966 Bâle/CH 35 actions	1.1.2012	Président de la direction générale; Secteur Développement de l'entreprise	lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises; M. phil., Environnement et développement	Membre du conseil d'administration de la Global Alliance for Banking on Values; Conseil de fondation SWISSAID; Conseil d'administration de Choba Choba AG	100% CHF 224'175.65 salaire CHF 33'000.00 Indemnité de suppléance secteur Financement
Tanja Reuter 1974 Flaach/CH –	1.10.2019	Secteur Financement	Économiste d'entreprise; planificatrice financière et titulaire d'une maîtrise administrative en finance	–	60% CHF 111'688.75 y c. salaire en tant que non membre de la DG

Membre de l'organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonction au sein de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération
Dorothea Baur 1975 Zurich/CH –	29.4.2017	Organe de contrôle d'éthique	Lic. rer. publ. HSG; Dr. rer. publ. HSG	Propriétaire et directrice de Baur Consulting AG	Membre du conseil de fondation de la Büchi Foundation; Membre du comité de l'académie Ethos	CHF 25'000.00

